



vert & bleu

le magazine

n°3

NOVEMBRE 2014



p. 12
LES
NOUVELLES
FRONTIÈRES
**DU
POUVOIR**

4

GRAND ANGLE
**L'UNIVERSITÉ
PARIS-SACLAY
EN MARCHÉ !**

24

TERRITOIRES
**UNE CAMPAGNE
EN FAVEUR DES BU
DU 78**

28

UNE JOURNÉE AVEC
**JULIE, APPRENTIE
SAGE-FEMME**

Directeur de la publication
Jean-Luc Vayssière
Direction éditoriale
Véronique Raoult
Rédaction en chef
Sophie Dotaro
Rédaction
Emmanuelle Sampers, Hélène Veillard
Direction artistique
Églantine Granier
Création graphique et maquette
Jean-François Treillou
Relecture
Florence Dubrulle
Photos
Alexis Chézière, Laurent Arduin,
Gwenaël Michaud
Illustration de couverture
Églantine Granier



© UVSQ

« **Le pouvoir doit se définir par la possibilité d'en abuser** », a dit André Malraux. Qu'en est-il aujourd'hui, à l'heure où les réseaux sociaux déversent à la vitesse de la lumière un flux continu d'informations que partagent en même temps des millions de citoyens ? Dans ce numéro de **Vert & Bleu**, nous avons sollicité trois de nos chercheurs pour expertiser **le pouvoir** sous trois facettes, dont ils ont fait leur spécialité à l'UVSQ : **l'entreprise, les médias et le judiciaire**. Si les réseaux sociaux et les médias bouleversent complètement l'équilibre des pouvoirs dans les entreprises, leur utilisation devient pour les hommes politiques le passage obligatoire pour diffuser leur message, la preuve même de l'exercice de leur pouvoir. La médiatisation concourt sans doute aussi au phénomène de judiciarisation. Cette judiciarisation de notre société qui nécessite de former des spécialistes aguerris, ce que fait notre faculté de droit avec succès, au vu des partenariats qu'elle noue avec les entreprises ou les instances judiciaires des Yvelines.

Partager les connaissances les plus avancées, apporter des points de vue raisonnés et scientifiques dans nos débats quotidiens, former des spécialistes dans de nombreux secteurs, sont des missions fondamentales que l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines assure avec fierté, eu égard à la reconnaissance des ses pairs et à sa bonne place dans les différents palmarès internationaux.



Soutenez la bibliothèque universitaire des Yvelines

Réunir 300 000 € pour acquérir 7 500 livres : c'est l'objectif de la campagne éclair menée d'octobre 2014 à juin 2015. La bibliothèque est au cœur de la formation et de la recherche.

FAITES UN DON
www.fondation.uvsq.fr



JEAN-LUC VAYSSIÈRE,

PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

GRAND ANGLE L'actualité de l'UVSQ en photos **p. 4 à 9**



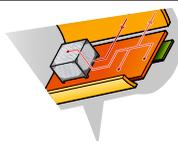
PARTENAIRES Un monde de plus en plus judiciaire, rencontre avec le PDG d'Egis, partenaire de la faculté de droit et de science politique de l'UVSQ **p. 10**

p. 12 à 19

DOSSIER :
LES NOUVELLES
FRONTIÈRES
DU POUVOIR



- Rétablir l'équilibre des pouvoirs en entreprise **p. 13**
- Médias : communiquer pour agir **p. 16**
- L'accélération du temps judiciaire **p. 18**



COMMENT ÇA MARCHE ? Faire le vide comme dans l'espace **p. 20**

TERRITOIRES Les faces cachées de l'histoire du château de Versailles **p. 22**

Une campagne en faveur des bibliothèques universitaires du 78 **p. 24**



COMPÉTENCES

Pop'Tatoes : le *fast-good* créé par Antoine Lunel, ancien de l'UVSQ **p. 27**



UNE JOURNÉE AVEC Julie, apprentie sage-femme **p. 28**

FLASH-BACK **p. 30**



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 8 schools
- 49 mentions de masters dont 285 parcours
- 20 écoles doctorales fédérées dans 1 collège
- 5 700 doctorants
- 60 000 étudiants

QUELQUES DATES À RETENIR

- NOVEMBRE 2014
 - Un nouveau nom et un nouveau site web : www.universite-paris-saclay.fr
 - DÈS LE 27 NOVEMBRE
 - Exposition sur l'aménagement du Plateau de Saclay organisée par l'EPPS à la Maison de l'architecture à Paris
- 14 MARS 2015
 - Forum masters
- SEPTEMBRE 2015
 - Première rentrée des étudiants en master à l'université Paris-Saclay



L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY EN MARCHÉ !

Voici une belle étape franchie pour le projet du campus de Paris-Saclay : la parution du décret* officialise l'existence de l'université Paris-Saclay en tant que communauté d'universités et établissements (Comue). Rappelons que les 19 membres fondateurs mutualisent déjà leur formation doctorale et présenteront très prochainement le programme de leurs masters nouvellement labellisés « Université Paris-Saclay » sur le site web de l'université.

* à l'heure où nous bouclons, la date exacte n'a pas encore été arrêtée.

LE LOGO DE L'UVSQ

L'UVSQ a choisi de souligner ainsi son appartenance à Paris-Saclay avec une déclinaison de son logo institutionnel.

UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES

université PARIS-SACLAY

LES 19 MEMBRES FONDATEURS

université
PARIS-SACLAY

AgroParisTech

cea

CNRS

CENTRALE
PARIS

ÉCOLE
POLYTECHNIQUE
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

ENSAE
ParisTech

CNRS

ENSAE
ParisTech

HEC
Paris

INRA
SCIENCE & IMPACT

Inria
INSTITUT DE MATHÉMATIQUES
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

TELECOM
BRETAGNE
TELECOM
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY
Institut Mines-Télécom

INSTITUT
d'OPTIQUE
GRADUATE SCHOOL
ParisTech

HEC
PARIS

Institut
universitaires

Inserm
Institut national de la santé et de la recherche médicale

ONERA
THE FRENCH AEROSPACE LAB

Supélec

UNIVERSITÉ
PARIS
SUD
Comprendre le monde,
construire l'avenir

UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES




MT 180
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Ma thèse en 180s.
Vous êtes en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année de thèse, présentez en 3 min. vos travaux de recherche

INSCRIPTIONS du 6 au 20 mars 2014
Seuls les 200 premiers seront sélectionnés.

22 mai : Finale Paris-Saclay
27 mai : Finale régionale à Paris
10 Juin : Finale nationale à Lyon

**24 septembre :
Finale Internationale à Québec**

- Préparation collective et formation individuelle
- Accompagnement pour les finales
- Plusieurs prix décernés et séjours pour les finalistes.

Campus Paris Saclay
FONDATION DE COOPERATION SCIENTIFIQUE

www.campus-paris-saclay.fr/MT180

© FCS - Photos : Stock & © Emico Fanchini - Realisation graphique : www.campus-saclay.fr

MA THÈSE EN 180 s

Benjamin Vest, doctorant à Polytechnique, était le digne représentant de l'université Paris-Saclay à la finale nationale à Lyon le 10 juin dernier. C'est finalement **Marie-Charlotte Morin**, finaliste d'Alsace, qui a remporté le premier prix et le prix du public, se qualifiant ainsi pour la finale internationale qui a eu lieu les 24 et 25 septembre au Québec. Elle y a remporté le 2^e prix du jury ainsi que le prix du public.

Rappelons que les candidats de l'UVSQ, **Laura Laencina** du laboratoire Physiopathologie et diagnostic des infections microbiennes (EPIM) et **Pierre-Alexandre Chaize** du laboratoire États, société, religion (ESR) avaient brillamment concouru lors de la finale de Paris-Saclay le 22 mai 2014.

Le concours Ma thèse en 180 secondes, importé du Canada, permet aux doctorants de présenter leur sujet de recherche, en français et en termes simples, à un auditoire profane et diversifié. Chaque étudiant ou étudiante doit faire, en trois minutes, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche. Le tout avec l'appui d'une seule diapositive !



© Jérémie Barande - École polytechnique



DISTINCTION SCIENTIFIQUE

Philippe Bousquet (à droite), Anaïs Fléchet (au centre) et Sébastien Floquet (à gauche) deviennent respectivement membre sénior et membres juniors de l'Institut universitaire de France (IUF), une des plus prestigieuses instances scientifiques de notre pays. L'IUF a pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités en améliorant les conditions offertes aux chercheurs.

© UVSQ

PRIX DE THÈSE DU SÉNAT

Docteur en droit au Centre de recherche Versailles Saint-Quentin institutions publiques (VIP), **Martin Quesnel** est distingué du prix 2014 du Sénat pour sa thèse intitulée *La Protection de l'identité constitutionnelle de la France*, préparée sous la direction d'**Emmanuelle Saulnier-Cassia**, directrice du VIP.

Sa thèse paraîtra aux éditions Dalloz l'année prochaine. Félicitations !



© UVSQ



L'UVSQ CLASSÉE 14^e UNIVERSITÉ FRANÇAISE

Le Best Global Universities, premier et nouveau palmarès mondial américain des établissements d'enseignement supérieur, paru le 28 octobre 2014, comprend 500 établissements, dont 22 sont français : 18 universités et 4 grandes écoles. Ce classement place l'UVSQ 14^e université française sur les 18 présentes dans le palmarès, 17^e sur les 22 établissements français et 42^e établissement au niveau mondial dans le domaine des géosciences. Un beau résultat pour une université jeune et pluridisciplinaire !



COUPE DU MONDE DE FOOTBALL QUI A VRAIMENT PROFITÉ DE CE MÉGA-ÉVÉNEMENT ?

Original pour le moins, c'est le sujet qui a animé tous les doctorants lors du séminaire de l'école doctorale Cultures, régulations, institutions et territoires (CRIT) de l'UVSQ. Qui décide d'organiser un tel événement ? À qui profite-t-il en effet, compte tenu des coûts économiques, sociaux ou environnementaux qu'il engendre ? La population en paie le prix fort alors que l'on constate l'insuffisance d'un encadrement politique et juridique. L'exploitation audiovisuelle, en revanche, permet d'élargir à tous ces événements planétaires... En théorie.



UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

www.uvsq.fr



FÊTE DE LA SCIENCE À L'UVSQ

Beau succès pour ce week-end fructueux pour des centaines de concitoyens prêts à en découdre sur des sujets scientifiques avec nos chercheurs.

Lâcher de ballons pour aborder la thématique de l'atmosphère avec les enfants.



© Anabelle Doisy



LA SCIENCE POUR LES PLUS JEUNES

Les ateliers dédiés aux enfants leur ont permis de percevoir d'une façon ludique les mystères de la recherche de pointe menée à l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (OVSQ).

Souffleur de verre en pleine démonstration.

© Anabelle Doisy



Egis

Egis est un groupe d'ingénierie, de montage de projets et d'exploitation. En ingénierie et conseil, il intervient dans les domaines des transports, de la ville, du bâtiment, de l'industrie, de l'eau, de l'environnement et de l'énergie. Dans les domaines routiers et aéroportuaires, son offre s'élargit au développement de projets, à l'investissement en capital, au clé en main d'équipements et à l'exploitation. Avec 12 000 collaborateurs, dont 7 500 dans l'ingénierie, et 881 M€ de chiffre d'affaires en 2013, le groupe est présent dans plus de 100 pays et dispose d'une quarantaine d'implantations en France.



UN MONDE DE PLUS EN PLUS **JUDICIARISÉ**

Au cœur du métier d'Egis – grand groupe international d'ingénierie et de conseil, filiale de la Caisse des dépôts –, il y a le droit. Or, le siège de l'entreprise est situé en face de la faculté de droit et science politique de l'UVSQ.

Il n'a donc fallu que quelques pas pour établir une collaboration entre le groupe et la faculté, récemment concrétisée par une convention de partenariat.

Interview de son PDG, Nicolas Jachiet.

UNE CONVENTION POUR QUOI FAIRE ?

Le partenariat entre Egis et la faculté de droit et science politique consiste principalement à organiser un cycle annuel de conférences et accueillir des étudiants en stage. Deux laboratoires sont particulièrement concernés : le laboratoire Versailles Saint-Quentin institutions publiques (VIP) et le laboratoire Droit des affaires et nouvelles technologies (Dante), au sein desquels les chercheurs se mobilisent à titre individuel et collectif pour des échanges et de la recherche sur des thématiques intéressant le groupe Egis.

Autre point important : « *Egis offre des opportunités de financement et de rencontre avec le monde de l'entreprise pour nos futurs doctorants* », se félicite Sandrine Clavel, doyen de la faculté de droit et science politique à l'UVSQ. L'accueil des doctorants se fait dans le cadre des conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre). Ce dispositif, financé par le gouvernement, subventionne toute entreprise française qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Les travaux aboutissent à la soutenance d'une thèse en trois ans.



© Laurent Arduin

Un groupe comme Egis est-il confronté à des problématiques juridiques de plus en plus complexes, qui nécessitent une actualisation et/ou une formation permanente de ses équipes de juristes ?

Nicolas Jachiet : Le droit est important pour nous, nous évoluons dans un monde de plus en plus judiciaire et internationalisé. Nous avons 12000 collaborateurs, répartis dans le monde entier. L'entreprise doit défendre ses intérêts avec ses partenaires et ses clients. Mais pas seulement. Le droit est présent également au cœur de notre métier : nous conseillons et accompagnons nos clients pour des projets de conception d'infrastructures et de bâtiments. Au-delà de nos juristes, le droit est exercé en réalité par beaucoup de nos collaborateurs

dans leurs relations avec leurs clients. Nous assistons aujourd'hui au développement de la *soft law*, c'est-à-dire un ensemble de normes professionnelles, de bonnes pratiques ou de règles éthiques de nos métiers.

Dans ce contexte, pourquoi avoir choisi l'UVSQ, et en particulier sa faculté de droit et science politique, pour ce partenariat ?

N. J. : D'abord parce qu'il est difficile de faire mieux en matière de proximité géographique : la faculté de droit et science politique de l'UVSQ est située juste en face du siège d'Egis ! Nous tenons d'ailleurs particulièrement à notre ancrage territorial qui est ancien. Nous avons aussi, ici même, la moitié des 30 juristes du groupe. Enfin,

le groupe Egis, filiale à 75 % de la Caisse des dépôts, est très attaché à la relation avec l'université avec laquelle nous collaborons sur des domaines plus techniques ou scientifiques.

Sur quoi allez-vous travailler ensemble concrètement ? À quoi vous êtes-vous engagé ?

N. J. : Nous souhaitons travailler par exemple sur les notions de délégation de pouvoirs, l'arbitrage interne, l'arbitrage international... Nous nous sommes engagés, sur ces thèmes, à accueillir en stage des étudiants en master 2 et, dans la mesure du possible, des doctorants avec le dispositif Cifre.

LES NOUVELLES FRONTIÈRES **DU** **POUVOIR**



Trois facettes du pouvoir explorées par trois experts de l'UVSQ. Voici, en exclusivité, une radioscopie de la notion de *pouvoir* aujourd'hui : dans notre vie quotidienne, nous sommes tour à tour acteurs ou spectateurs des jeux du pouvoir, en entreprise, dans les médias ou dans les tribunaux.

RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE
DES **POUVOIRS**
EN **ENTREPRISE**

MÉDIAS : **COMMUNIQUER**
POUR **AGIR**

L'ACCÉLÉRATION
DU **TEMPS JUDICIAIRE**

“ RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE DES **POUVOIRS** EN ENTREPRISE ”

Actionnaires, fonds d'investissement étrangers, banques d'affaires : aujourd'hui, ce sont eux les patrons des principales entreprises du CAC 40. Une mainmise financière qui, selon Christophe Assens, n'est pas inexorable. Maître de conférences à l'UVSQ – où il est directeur adjoint du laboratoire de recherche en management Larequoi au sein de l'Institut supérieur de management (ISM) –, le chercheur nous livre son analyse pragmatique de la situation et ses solutions pour rétablir l'équilibre des pouvoirs en entreprise.



© DR

Les salariés avouent ne plus savoir qui prend réellement les décisions au sein de leur société. Qui détient aujourd'hui le pouvoir dans les entreprises ?

Christophe Assens : Je dirais que le pouvoir est partout avant d'être dans l'entreprise ! Il est détenu par les actionnaires, les clients, les pouvoirs publics et les salariés. En toute logique, le pouvoir hégémonique n'a plus de sens à notre époque. Si l'on fait un parallèle historique, on peut comparer l'entreprise au monde qui est le nôtre, c'est-à-dire un monde multipolaire où le pouvoir s'équilibre entre les grandes puissances économiques.

Cet équilibre est-il maintenu en entreprise ?

C. A. : Difficilement, et c'est là que se situe le nerf de la guerre. On assiste aujourd'hui à une dérive où l'une des parties prenantes a justement plus de pouvoir que les autres. Aujourd'hui, ce sont les actionnaires qui se voient confier le véritable pouvoir de gouvernance des entreprises. Ces actionnaires sont des fonds d'investissement anglo-saxons qui regroupent une multitude de petits épargnants et financent les retraites de ces centaines de milliers d'Américains ayant réalisé de tels placements tout au long de leur vie. La moitié du capital du CAC 40 est actuellement détenu par de tels fonds d'investissement étrangers. Si l'on résume, on peut dire que les salariés français travaillent pour financer la retraite des Américains.

p. 13

p. 16

p. 18



LES CLIENTS FONT ENTENDRE LEUR VOIX

Qu'ils soient des consommateurs ou des distributeurs (en B to B), les clients ont en général le dernier mot face à leurs fournisseurs.

« Les clients exercent un réel pouvoir au sein de l'entreprise, confirme Christophe Assens. Dans le cas des consommateurs, il s'agit d'un pouvoir anonyme et distant que l'entreprise – et notamment les fonctions supports – a parfois du mal à se représenter. » Pourtant, ce pouvoir est bien réel. Avec Internet, il tend même à se renforcer et à s'incarner de façon collective. « La Toile permet aux consommateurs de se regrouper et d'agir ensemble. C'est le principe des class actions ou actions de groupe qui consistent pour un groupe de clients ayant subi un préjudice de la part d'une entreprise à mener collectivement une action en justice », explique le chercheur. Le phénomène de crowdfunding a également le vent en poupe. Les consommateurs désireux d'investir peuvent financer de façon participative un projet de création d'entreprise. Le canal Internet met en relation des porteurs de projets et les investisseurs potentiels. « Sur les réseaux sociaux, les consommateurs donnent également leur avis sur telle marque, tel produit ou telle enseigne. Les entreprises prennent conscience de ce pouvoir d'influence et associent de plus en plus le client à leur stratégie. Aujourd'hui, c'est la demande qui crée l'offre. »



Les réseaux sociaux sont partout : quel site n'affiche pas en première page toute une série de leurs favicons ?

C'est ce déséquilibre des pouvoirs qui explique qu'une entreprise peut aujourd'hui licencier du personnel alors qu'elle dégage des bénéfices ?

C. A. : C'est une situation malheureusement fréquente que les salariés ne s'expliquent pas. Il faut comprendre que les fonds d'investissement étrangers sont en concurrence entre eux. Les entreprises sont donc engagées, indirectement, dans cette compétition en cascade, où la productivité et la rentabilité priment. Le salarié d'une grande entreprise française n'est donc pas seulement en concurrence avec les acteurs du marché de son secteur d'activité, mais également avec tous les acteurs de la place boursière. La conséquence directe de ce déséquilibre au profit du pouvoir financier est le risque spéculatif pour l'entreprise. Celle-ci déploie son énergie pour satisfaire les besoins exclusifs des financiers, au détriment de ceux des clients et des salariés.

Comment en est-on arrivé là ?

C. A. : Il y a un siècle, le modèle familial prédominait en France. Deux cents grandes familles dirigeaient les principales entreprises du pays. Elles détenaient à la fois la propriété et le capital. Les dirigeants de ces sociétés avaient donc toute légitimité pour gouverner. Nous étions en pleine ère du paternalisme. Le patron exerçait son pouvoir au sein de sa société, mais aussi sur la cité. Michelin étant l'incarnation parfaite de ce modèle. Face à la concurrence internationale accrue, ces entreprises ont été contraintes d'ouvrir leur capital à des investisseurs étrangers.

Est-il possible de rétablir l'équilibre des pouvoirs au sein des entreprises ?

C. A. : Tout l'enjeu actuel est de rétablir un contre-pouvoir en entreprise, celui des salariés, des clients et des pouvoirs publics. Ce qui n'est pas une tâche aisée. Endettés, les pouvoirs publics sont, eux aussi, dépendants du pouvoir financier incarné par les banques et les agences de notation. En prenant des mesures en faveur des entreprises, ils s'exposent à une perte de marge de manœuvre. Le pouvoir des clients s'est, certes, accentué grâce au Web (cf. encadré), mais il demeure fragile. L'heure est aujourd'hui à la concentration de l'offre et les clients peinent parfois à faire jouer la concurrence. Enfin, il faut savoir que la représentation syndicale en France est très faible, de l'ordre de 8 %, contre plus de 25 % en Allemagne. Les salariés français n'ont guère de voix pour se faire entendre. Leur représentation au sein du capital des entreprises est, en outre, très faible.

Bibendum, symbole de Michelin, entreprise qui illustre le modèle paternaliste qui régnait en France il y a un siècle.



Quelle solution préconisez-vous ?

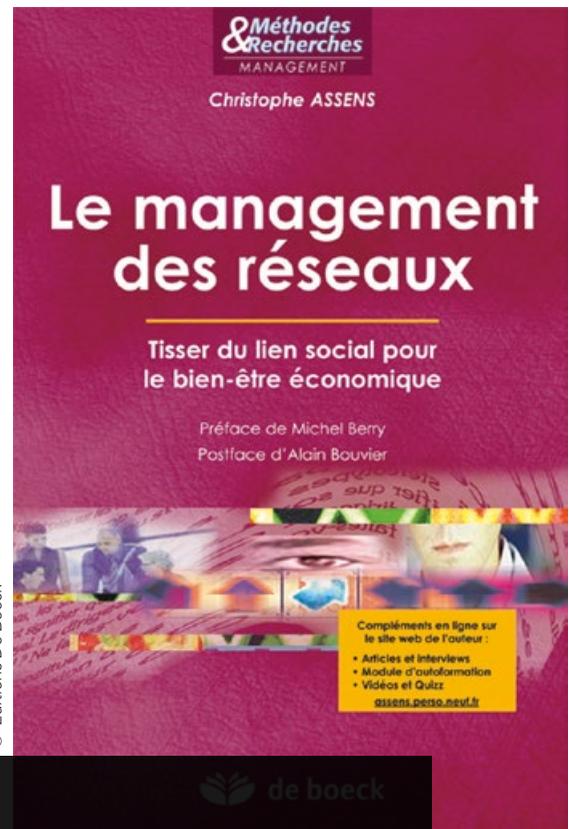
C. A. Je pense qu'il est essentiel de réconcilier les enjeux financiers avec le besoin de reconnaissance sociale. Le modèle des sociétés coopératives et participatives (Scop) y parvient en partie. Chaque collaborateur est à la fois salarié et propriétaire de son entreprise. Il n'est plus soumis à un pouvoir anonyme et abstrait. Il exerce à son tour un pouvoir au sein de l'entreprise, ce qui redonne du sens à son activité professionnelle. Ce modèle a toutefois ses limites.

Lesquelles ?

C. A. : En mettant en place une Scop, on passe d'un management hiérarchique à un management en réseaux. Le pouvoir est donc assuré collectivement. Or, dans les grandes Scop, le risque est de voir la technocratie prendre le pouvoir sur la démocratie de l'entreprise. L'égalité peut, dans ce cas, confiner à l'égalitarisme qui n'est plus alors source d'équité. L'autre risque est de voir le collectif brider les initiatives. À trop vouloir rechercher le consensus social, les salariés limitent les prises de risque et les investissements. L'inertie menace.

Existe-t-il un modèle idéal ?

C. A. : Non ! Chaque modèle présente des avantages et des inconvénients. Tout en tenant compte du contexte économique, du secteur d'activité et de la taille de l'entreprise, l'idéal est de parvenir à combiner les trois modèles dominants : celui du marché qui accorde le pouvoir aux clients, le pouvoir hiérarchique qui octroie le pouvoir de gouvernance aux actionnaires et le pouvoir du réseau assuré par les salariés. Et surtout ne pas s'enfermer dans une idéologie, quelle qu'elle soit.



© Éditions De Boeck

Christophe Assens est l'auteur du Management des réseaux. Tisser du lien social pour le bien-être économique. Ce livre a reçu en avril 2014 le prix du meilleur ouvrage de recherche en management, décerné par Syntec conseil en management. Le chercheur y décrit les contours d'un nouveau modèle de capitalisme, capable de réconcilier l'aspiration sociale et la croissance économique.

MÉDIAS : COMMUNIQUER POUR AGIR

Vice-président chargé de la recherche et du développement scientifique de l'UVSQ et professeur en histoire contemporaine spécialiste des médias et de la communication politique*, Christian Delporte décrypte l'évolution de la communication politique et le pouvoir qu'elle confère à ceux qui la maîtrisent.



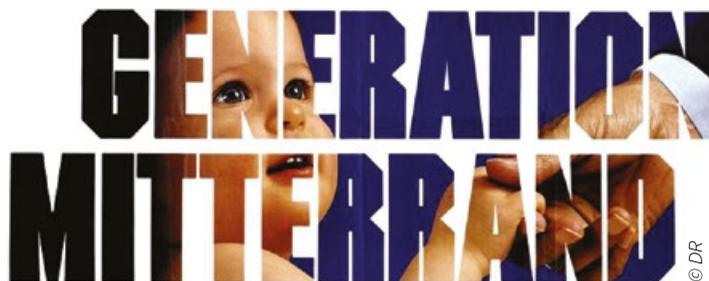
© UVSQ

ses propositions et son discours, et leur garantir le maximum de réceptivité. Il utilise pour cela les sondages et les enquêtes en tout genre, dont la plupart ne sont pas publiés. Il doit maîtriser les logiques médiatiques et s'adapter aux cadres des médias. Un homme politique qui ne maîtrise pas les règles de la télévision et n'anticipe pas ce que feront les médias de ses interventions publiques ne sait pas communiquer. Bref, la bonne communication, c'est l'art d'anticiper l'écho de sa parole dans l'opinion via les médias et d'utiliser les seconds pour atteindre la première. Prenons un exemple : celui du retour de Nicolas Sarkozy, ou comment transformer un faux suspense en une forme d'impatience. Premier élément : il s'assure que rien ne viendra polluer le calendrier de son retour et qu'au moment où il se déclarera l'agenda politique sera vide. Deuxième élément : il fait intervenir

Comment la communication politique confère-t-elle du pouvoir à celui qui l'utilise efficacement ?

Christian Delporte : À la fin des années 1990, Alastair Campbell, le directeur de la communication de Tony Blair, définissait ainsi son rôle : « *Il faut faire la météo.* » En clair : fabriquer l'information des médias, créer l'événement en permanence, ne laisser aux journalistes aucun répit ni aucun temps de réflexion. La communication est un jeu à trois : l'homme politique, l'opinion publique et les médias qui font le lien entre les deux premiers. L'homme politique doit connaître les attentes, les sentiments, les sensibilités de l'opinion pour élaborer

*Dans les années 1980,
la communication
politique s'apparentait
au marketing.*



© DR

*Nicolas Sarkozy
interviewé
à la télévision lors
de son mandat
à la présidence
de la République .*



© France Télévision

ses amis dans les médias, les uns pour l'appeler à revenir, les autres pour afficher leur ralliement. Troisième élément : il distille les confidences sur son futur staff ou les grandes lignes de son argumentaire justifiant son retour. Quatrième élément : l'annonce proprement dite qui occupe le week-end et fait les gros titres du lundi. Nicolas Sarkozy vampirise le terrain médiatique en créant l'attente d'abord, en attirant tous les projecteurs ensuite, en captant tous les commentaires enfin. C'est cela, « faire la météo ».

Cette forme de pouvoir a-t-elle évolué ?

C. D. : Trois changements importants sont intervenus. Le premier est la place affirmée de la télévision dans la stratégie de communication, en raison même de son audience. Non seulement les hommes politiques ont dû travailler leur image (look, gestuelle, comportement), revoir les formes de leur discours (phrases courtes, vocabulaire appauvri) et l'ajuster aux reprises télévisuelles (l'art de la formule et de la fameuse « petite phrase » reprise en boucle), mais aussi apprendre à s'adapter aux émissions non politiques – les *talk-shows* notamment – indispensables, à leurs yeux, pour toucher des publics peu intéressés par la politique. L'autre changement tient à la forme de la communication. Dans les années 1980 – les années Séguéla –, la communication politique se bornait au marketing bruyant, si bruyant qu'il finissait par indisposer l'opinion publique. Aujourd'hui, avec les *spin doctors*, hommes de l'ombre, elle relève de la stratégie en coulisses. La bonne communication est celle qui ne se voit pas. Enfin, le principal changement, peut-être, tient au sens de la communication. Bien sûr, elle vise toujours à forger une image personnelle, propre à créer un lien de confiance, voire un lien affectif avec l'homme politique, mais la démarche est différente. Naguère, on agissait puis on communiquait sur son action. Désormais, on communique pour agir.

DES USAGES STRATÉGIQUES DES RÉCITS MÉDIATIQUES : LE CAS DE L'OPÉRATION TURQUOISE AU RWANDA (1994)

FRANÇOIS ROBINET,
MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN HISTOIRE
CONTEMPORAINE AU LABORATOIRE CHCSC*

« Un récit médiatique est une mise en ordre de l'information qui correspond à une mise en narration de l'événement. Cette mise en ordre est assurée par les journalistes, mais aussi par un ensemble de protagonistes influents portant un regard relativement homogène sur l'événement. Ces acteurs vont avoir tendance à insister sur les mêmes faits et à les interpréter de la même manière ; ils coproduisent alors l'information aux côtés des journalistes. Lorsque l'événement est couvert de manière durable, cela aboutit parfois à imposer une histoire – plus ou moins proche des faits – avec une mise en intrigue, un suspense, de véritables personnages et une évolution. C'est ce qui se passe pour le Rwanda entre juin et août 1994 dans le contexte de l'intervention française Turquoise. Des discours relativement homogènes des journalistes, des militaires français et des politiques français imposent dans l'espace public national

un récit dominant dans lequel les soldats français sont en mission humanitaire pour sauver les réfugiés rwandais. Or, à l'époque, certains spécialistes soulignent l'ambiguïté de l'opération Turquoise et critiquent la France pour son manque de neutralité (la France est engagée depuis 1990 aux côtés de l'armée officielle rwandaise). Dès lors, l'imposition de ce récit permet la légitimation de l'intervention militaire française auprès de l'opinion et la réhabilitation de l'image de la France. S'il ne s'agit pas de propagande en tant que telle, cette communication relativement efficace tend à imposer une vision assez uniforme de l'événement dans le sens des intérêts de certains acteurs. »

Le colloque Rwanda, 1994 - 2014 : Récits, constructions mémorielles et écriture de l'histoire se déroulera du mardi 4 au mercredi 19 novembre 2014. Informations complémentaires : www.chcsc.uvsq.fr

* Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines.

Qu'en est-il aujourd'hui, à l'heure des réseaux sociaux ?

C. D. : L'émergence des réseaux sociaux s'inscrit dans un mouvement large de transformation, marqué par la profusion, l'accélération, l'interaction de l'information, qui pose la question du contrôle de la communication. Les hommes politiques se trouvent confrontés à de multiples obstacles : le caractère de plus en plus éphémère de l'actualité, la multiplicité des espaces d'expression, le *fact checking* des internautes, le risque, à tout moment, d'être filmé, enregistré et du coup, pris au

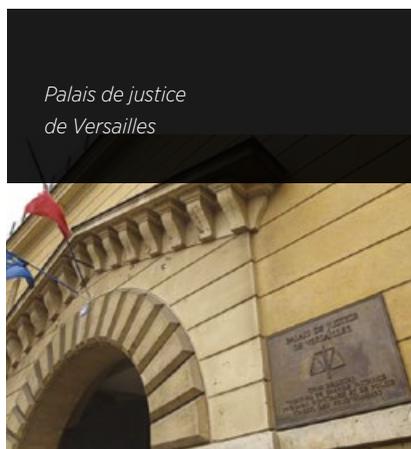
piège de la contradiction. Il est devenu primordial d'occuper largement le terrain médiatique, tous supports confondus, pour porter le message. La communication est de plus en plus un travail d'équipe. D'où la montée en puissance des éléments de langage diffusés en même temps, le même jour, sur toutes les chaînes de télévision, toutes les radios, dans tous les journaux et sur les réseaux sociaux. Bref, l'enjeu de la communication est de plus en plus la conquête des espaces par la multiplicité des relais.

* Le dernier ouvrage de Christian Delporte s'intitule *Come Back ! Ou l'art de revenir en politique*, paru aux éditions Flammarion en 2014.

L'ACCÉLÉRATION DU TEMPS JUDICIAIRE

Au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) de l'UVSQ, laboratoire en sciences sociales spécialiste des questions pénales, on suit de près la mutation que vit actuellement le pouvoir judiciaire français. Le point avec Fabien Jobard, directeur du Cesdip.

© UVSQ



Palais de justice
de Versailles

© Mickaël Denet

Pour Fabien Jobard, le constat issu des dernières études sociologiques menées par le Cesdip sur le pouvoir judiciaire en France est sans appel : « On assiste à une accélération du temps judiciaire qui se traduit par un pouvoir accru des procureurs de la République, et ce, au détriment de l'instruction, de la défense et de la solennité judiciaire. » Pour appréhender cette situation, il convient de rappeler le contexte dans lequel s'exerce le pouvoir judiciaire aujourd'hui. « Police et gendarmerie transmettent aujourd'hui six fois plus d'affaires au parquet qu'il y a 40 ans, et le nombre de magistrats pour les traiter n'a pas été multiplié par 6 dans la même période », souligne le chercheur. En bref, la justice pénale est asphyxiée. Pour réduire l'engorgement des tribunaux, des procédures rapides et économiques sont mises en œuvre. « On juge par comparution immédiate, on automatise le traitement des affaires et on "barémise" », indique Fabien Jobard. « Cela consiste à établir des peines types

selon le profil de l'individu (A-t-il un casier judiciaire ? A-t-il des enfants à charge ? Est-il ou non connu des services de police ?) et selon certains critères liés à l'infraction. En matière de stupéfiants, par exemple, en fonction de la quantité de cannabis détenue par l'individu, la sanction est prononcée selon un barème prédéfini. »

Tous les pouvoirs au procureur de la République

Cette accélération du pouvoir judiciaire est orchestrée au quotidien par le procureur de la République. « C'est lui qui met en œuvre l'ensemble de ces procédures et qui donne les instructions aux procureurs adjoints, aux vice-procureurs et aux substituts. C'est une autorité cruciale », explique Fabien Jobard. Le procureur de la République peut également prononcer des sanctions à l'encontre des individus. « Il peut, par exemple, prendre une mesure pour une personne arrêtée en possession de drogue. Cette mesure consistera en un

stage de sensibilisation aux méfaits des stupéfiants », précise-t-il.

Accroître le pouvoir du procureur de la République, c'est, selon le chercheur, « accentuer le pouvoir de la police sur la justice, imposer l'automatisation au détriment de l'individualisation, de la personnalisation ». Peut-on craindre pour autant une stigmatisation de certains individus « connus des services de police » ou au contraire la banalisation de certaines infractions commises par des personnes n'ayant eu à ce jour aucun démêlé avec la justice ? Sans en

arriver à ces extrêmes, le chercheur souligne néanmoins le traitement expéditif des affaires. « Il faut rappeler que le procureur n'est pas sur le terrain. Pour décider d'une sanction, il se fonde sur les informations transmises par ses interlocuteurs que sont les officiers de police judiciaire, sans possibilité de contrôler la réalité factuelle de ce qui lui est rapporté, indique le chercheur. Pour évaluer une situation, le procureur prend donc en compte trois à quatre éléments significatifs : la gravité de l'infraction, le fait que l'individu possède

ou non un casier judiciaire, la solvabilité de ce dernier (peut-il payer une amende ?) et sa situation familiale. La décision est ensuite prise très rapidement, en quelques minutes. La sanction peut même être décidée sans que le procureur ne voie l'individu arrêté. » À la peine de prison se substitue alors un stage obligatoire ou une amende. « Cela correspond à une décerémonialisation de la justice qui minore l'aspect infamant de la peine, car, pour beaucoup, le procès public devant les proches, la victime, la presse, c'est la vraie sanction. »



Charles-Louis
de Secondat, baron de La
Brède et de Montesquieu
dit « Montesquieu »

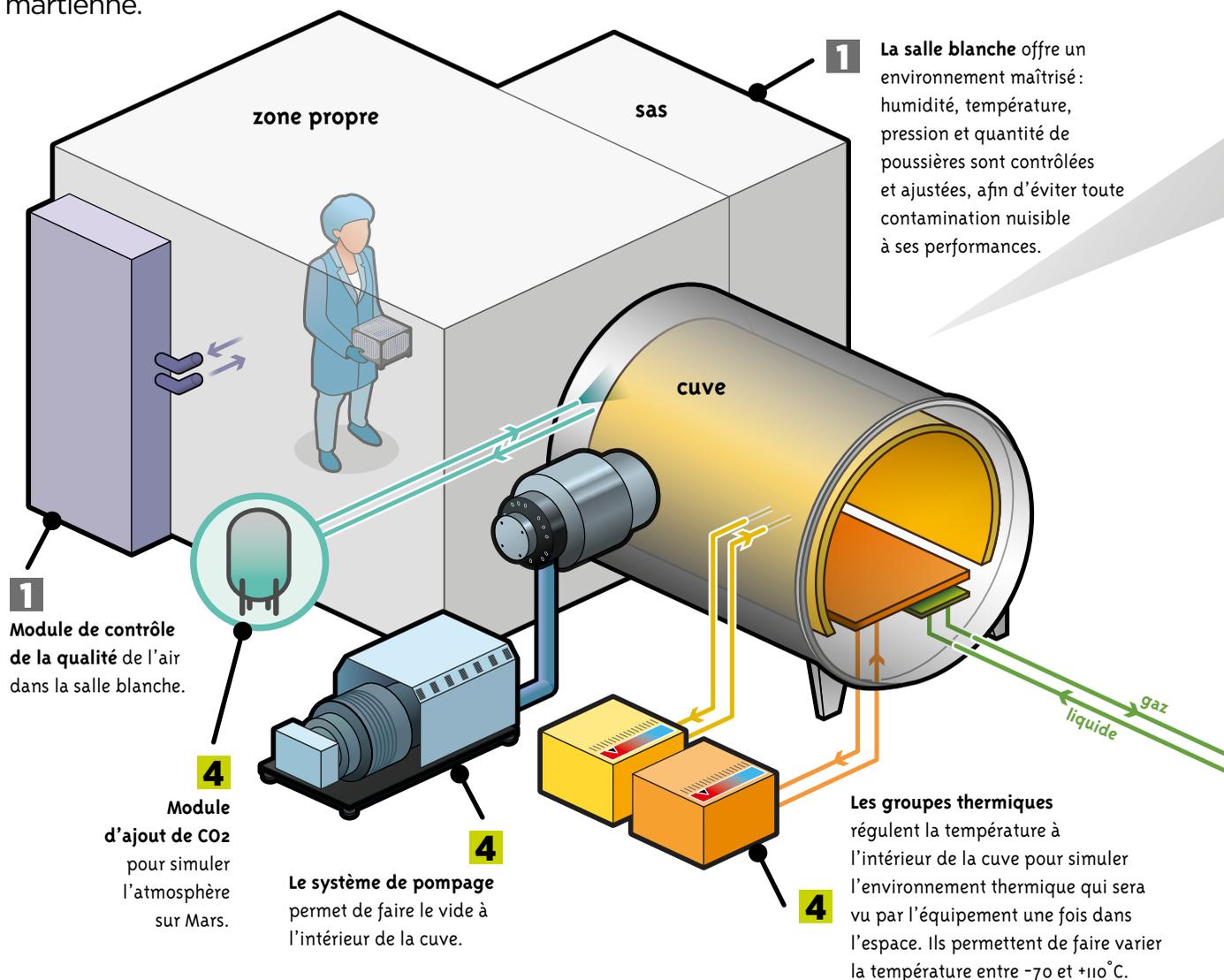
POUVOIR JUDICIAIRE : UNE INDÉPENDANCE LENTEMENT ACQUISE

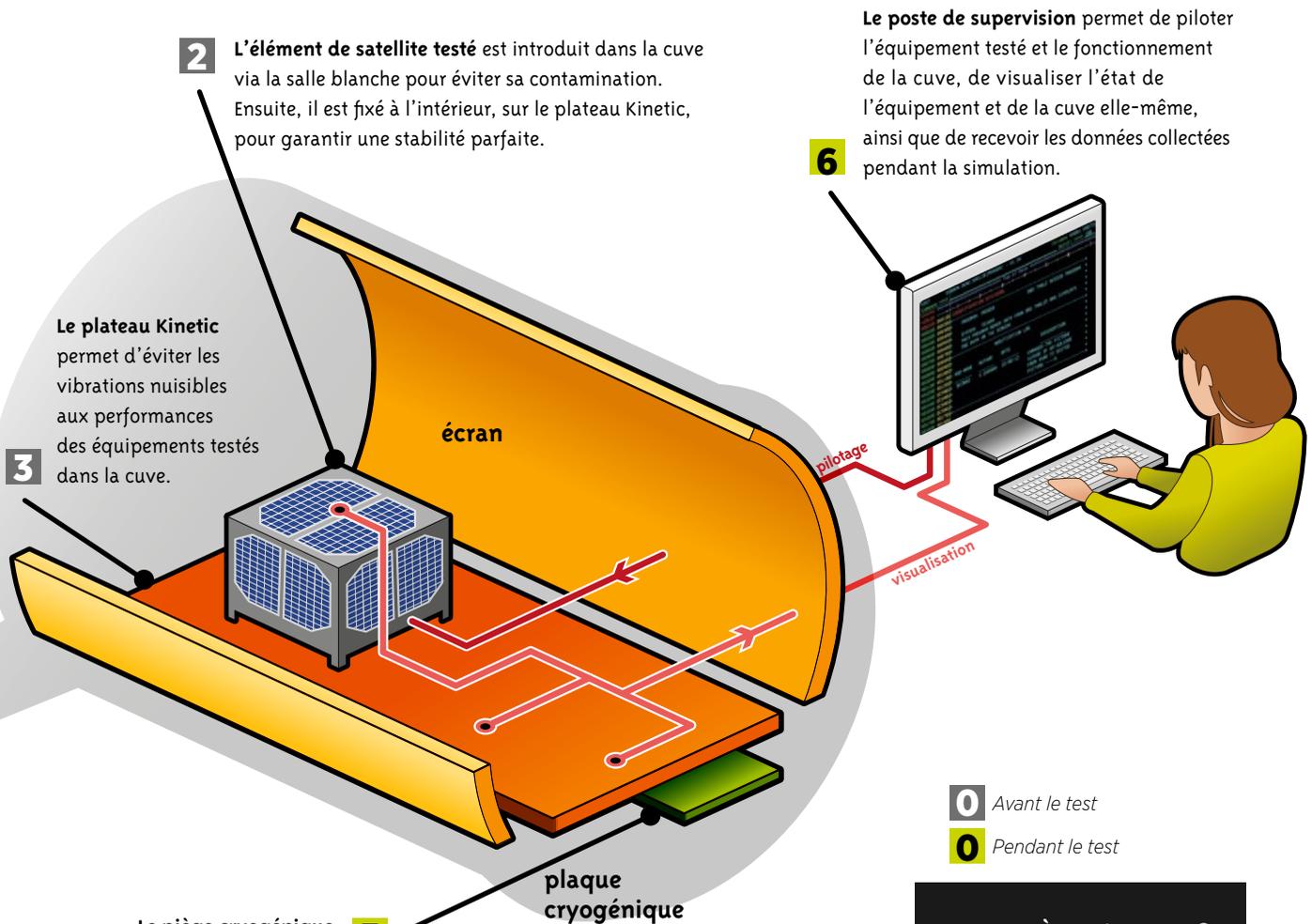
Dès le XVIII^e siècle, Montesquieu élabore la théorie de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. « Pourtant, dès le départ, le pouvoir judiciaire est plus faible, car il dépend de l'exécutif et doit protéger les deux autres, analyse Fabien Jobard. La Constitution de 1958 quant à elle ne parle pas de "pouvoir judiciaire" mais d'"autorité judiciaire", comme déléguée par l'exécutif, tout en affirmant l'indépendance de l'autorité judiciaire et le rôle du juge comme garant des libertés individuelles. » Peut-on réellement parler, dans ce cas, d'indépendance du pouvoir judiciaire ? « Oui, répond le chercheur, même si dans les faits une certaine ambiguïté persiste. Ainsi, c'est le ministre de la Justice et garde des Sceaux qui dirige la politique pénale en France. Pour autant, le champ politique n'est plus aujourd'hui encapsulé dans son immunité et le pouvoir judiciaire a acquis une véritable indépendance. » Cette indépendance est le produit des mutations initiées dans le sillage de la Constitution de 1958, et de la création du Conseil supérieur de la magistrature et, surtout, de l'École nationale de la magistrature. « Les bases de l'indépendance des juges, formant un groupe professionnel qui n'a pas besoin d'un tiers pour exister, sont alors posées, souligne le chercheur. Les politiques ne sont plus épargnés et les affaires politico-financières, qui visaient l'affairisme de tel ou tel personnage politique dans les années 1970, s'attaquent aux règles occultes de fonctionnement (et financement) du champ politique à la fin des années 1980 avec les juges Van Ruybeke, Jean-Pierre, Halphen et Joly. La dernière affaire en date concerne l'ex-président de la République, Nicolas Sarkozy, mis en examen, en juillet dernier, pour "trafic d'influence" et "recel de violation du secret de l'instruction". »



FAIRE **LE VIDE** COMME **DANS L'ESPACE**

Des satellites soumis à rude épreuve. Au milieu d'une vaste halle, trône un grand cylindre métallique dans un foisonnement de câbles, de tuyaux et de capteurs : c'est une cuve à vide thermique optique. Cette cuve permet aux ingénieurs et techniciens de la plate-forme d'intégration et de tests (PIT) de l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (OVSQ) de tester le bon fonctionnement des équipements embarqués à bord de satellites dans le vide de l'espace et ses écarts extrêmes de température, et dans l'atmosphère martienne.





À quoi ça sert ?

Les attaches de l'équipement vont-elles résister au froid ? La caméra embarquée sur ce satellite est-elle capable de faire de bonnes photographies sous vide ? Quel est l'impact des conditions atmosphériques martiennes sur un matériel venant de la Terre ? Telles sont les questions auxquelles les tests effectués dans cette cuve apportent des réponses pour garantir le parfait fonctionnement des équipements envoyés dans l'espace ou sur Mars au cours de leur mission, durant laquelle il n'est plus possible d'intervenir en cas de problème technique.

L'ensemble de l'équipement de la PIT, un moyen unique en France, a été financé par la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY), la Région Île-de-France, le CNES et le CNRS. Le coût de son fonctionnement est, quant à lui, assumé par l'UVSQ et le CNRS.

La cuve est accessible à toute la communauté académique spatiale, et elle est pilotée par les personnels de la PIT sous forme de prestations payantes.



réservoir d'azote liquide



LES FACES CACHÉES DE L'HISTOIRE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

Le logo de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines affiche en son cœur le soleil, symbole du château de Versailles. C'est dire si les relations sont étroites entre ce pôle d'attraction touristique mondial et les chercheurs en histoire de l'établissement. Depuis la création du Centre de recherche du château de Versailles (CRCV) en 2006, les collaborations entre les deux entités contribuent à renouveler les représentations toutes faites sur Versailles. Démonstration.

Événements

* Séminaire

Versailles : une histoire en perspective
du 29 septembre 2014,
au 13 avril 2015

* Exposition

Le XVIII^e, aux sources du design, chefs-d'œuvre du mobilier de 1650 à 1790
du 28 octobre 2014,
au 22 février 2015

www.ieci.uvsq.fr

Sa galerie des Glaces, ses grands appartements, ses jardins : on croyait tout connaître du château de Versailles et de son histoire. Il n'en est rien ! « *Si l'histoire culturelle de la cour, l'histoire sociale et sociopolitique du château de Versailles sont, aujourd'hui, bien connues, les rouages administratifs et économiques à l'œuvre à l'époque restent à découvrir* », confirme Pauline Lemaigre-Gaffier, enseignante-chercheuse au laboratoire ESR/DYPAC*. C'est en travaillant sur les Menus-Plaisirs, le service qui supervisait la Comédie-Française et la Comédie-Italienne, que la chercheuse a découvert cette face cachée de l'histoire du château. Derrière les dorures et le faste de la cour,

toute une administration complexe servait la mise en scène du roi, nécessaire à sa représentation politique. Par l'étude de ces administrateurs et financiers, grands délaissés de l'histoire, l'objectif plus général de Pauline Lemaigre-Gaffier est de sortir des représentations toutes faites du château.

Un séminaire pour se réappropriier l'histoire de Versailles

Pour mettre en lumière ces aspects méconnus de l'histoire du château, les chercheurs en histoire de l'UVSQ et le CRCV privilégient les travaux transdisciplinaires sur des périodes croisées de l'histoire. La mise en place, en septembre



© Dabera

2014, du séminaire *Versailles: Une histoire en perspective* illustre parfaitement cette approche. Organisé en collaboration avec le CRCV et coordonné par Pauline Lemaigre-Gaffier, ce séminaire s'adresse aux étudiants du master Recherche en histoire culturelle et sociale de l'UVSQ et à tous les étudiants en recherche histoire en Île-de-France. Au programme: séances de travail couvrant différentes périodes de l'histoire du château (Antiquité, époques médiévales et modernes, etc.), accès aux ressources documentaires de l'édifice et visites des lieux. « Ces visites viseront avant à faire découvrir des instruments de recherche qu'à démontrer les usages d'espaces devenus des lieux communs », indique Pauline Lemaigre-Gaffier.

L'une des séances de travail a pour axe de réflexion l'exposition *Le XVIII^e, aux sources du design, chefs-d'œuvre du mobilier de 1650 à 1790*, dont le contenu permet de réinscrire l'histoire du château dans l'Histoire. « Décrire un beau mobilier en mettant en perspective l'évolution du métier de créateur et de designer est totalement novateur et très instructif, souligne l'enseignante-chercheuse. Le design fait ainsi référence à l'évolution de l'histoire de la consommation et de la production et, par conséquent, au développement des manufactures et de nouveaux métiers au XVIII^e siècle. Des recherches sur les dessinateurs et sur les papiers peints sont en cours. » L'idée est aussi de réfléchir aux objets, autrement qu'en termes esthétiques, et de revenir sur la notion de collections de mobilier. « On a l'image de la collection de musée très figée, mais ce sont des collections vivantes, observe Pauline Lemaigre-Gaffier. Ainsi, jusqu'au XVIII^e siècle, les objets sont en circulation, ce qui donne lieu à des disputes lors des successions. Au XVIII^e siècle apparaissent la notion de patrimoine public et avec elle la volonté de l'administration curiale de garder la main sur les objets pour un souci de gestion. »

LA VILLE ET LES ÉQUIPES DE RECHERCHE TRAVAILLENT EN ÉTROITE COLLABORATION

La présence conjointe sur le territoire du Centre de recherche du château de Versailles (CRCV) et des chercheurs en histoire de l'UVSQ est un atout indéniable pour Versailles. La Ville et le CRCV travaillent sur la même histoire et le même patrimoine. Ainsi, la bibliothèque met à disposition des chercheurs ses fonds anciens exceptionnels sur la royauté, la vie à la cour et la noblesse. Une partie de notre fonds d'estampes est numérisé et présent sur le site du CRCV. En retour, nous utilisons régulièrement les résultats de travaux de recherche pour alimenter nos expositions. Ces échanges sont extrêmement bénéfiques. La collaboration entre le CRCV et l'UVSQ permet également de mettre en lumière d'autres époques que l'Ancien Régime, comme les XIX^e et XX^e siècles, et de montrer des facettes moins connues de la ville.

SOPHIE DANIS, DIRECTRICE DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE VERSAILLES ET MEMBRE DU CRCV



© UVSQ

LONGTEMPS, VERSAILLES N'A PAS EU DE PLACE DANS L'HISTORIOGRAPHIE FRANÇAISE

Aussi paradoxal que cela puisse sembler aujourd'hui, Versailles a longtemps connu une sorte de purgatoire historique. « Pendant longtemps, du fait de l'histoire politique de la France, Versailles et la cour n'ont pas intéressé les historiens, souligne Pauline Lemaigre-Gaffier. Au XIX^e siècle, on s'est focalisé sur les héritages directs de l'Ancien Régime. Avec la seconde guerre mondiale, on s'est intéressé aux plus modestes. Résultat, il n'y avait pas de place pour Versailles dans l'historiographie française. » Pour cette raison, Versailles a longtemps été l'objet d'étude des historiens de l'art et de l'analyse esthétique. L'histoire du château elle-même a longtemps été faite avant tout par les conservateurs, avec des figures comme Pierre de Nolhac. Puis, grâce au renouvellement de l'histoire politique, les chercheurs se sont progressivement intéressés à Versailles. En parallèle, l'étude de la cour de Louis XIV et des phénomènes curiaux a été légitimée par le sociologue Norbert Elias. Ainsi, l'étude du fonctionnement de l'administration et de son travail permet de mieux comprendre aujourd'hui la relation entre Louis XIV et ses sujets.

Évoquer Versailles, c'est donc interroger un éventail de problématiques : « Il faut comprendre qu'un lieu comme le château de Versailles n'est pas le lieu d'une seule histoire. Il existe, ici, un potentiel fabuleux de

construction d'objets historiques qui nous donnent des clés pour comprendre la société moderne », conclut-elle. À suivre donc.

* Le laboratoire États, société, religion (ESR) deviendra Dynamiques patrimoniales et culturelles (DYPAC) en janvier 2015. Il a été fondé par Chantal Grell en 1994 pour travailler spécifiquement sur les siècles fastes du château de Versailles, les XVII^e et XVIII^e siècles.



UNE CAMPAGNE EN FAVEUR DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES DU 78

Feriez-vous confiance à votre médecin ou à votre avocat s'il n'avait jamais lu un livre? La question est au cœur de la campagne de collecte de fonds de la Fondation UVSQ. Elle vise les particuliers et les entreprises du territoire, car l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines a décidé de faire valoir qu'elle est un atout pour les Yvelines, comme nous l'explique Grégory Quenet, directeur de la fondation.

La Fondation UVSQ a lancé une campagne éclair en octobre. Pourquoi? À qui s'adresse-t-elle?

Grégory Quenet : Les collections de livres des bibliothèques universitaires sont de l'investissement de long terme, la base de l'enseignement et de la recherche. Nos étudiants doivent pouvoir accéder au dernier état du savoir, qui est loin d'être couvert par les seules ressources électroniques. Cette campagne s'adresse donc à tous ceux qui sont convaincus que les Yvelines doivent être un territoire d'innovation, attractif pour les jeunes et fier de compter

une université qui est la meilleure des jeunes universités de France.

À quoi vont servir les dons récoltés? À qui?

G. Q. : Les dons récoltés permettront d'acheter des livres imprimés pour l'ensemble des sites de la bibliothèque universitaire de l'UVSQ (Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy, Mantes, Rambouillet, Boulogne), avec la possibilité de flécher les dons sur des thématiques particulières (santé, droit, SHS, science et technologies). L'objectif est de récolter 300 000 euros en 9 mois.

Comment la campagne a-t-elle été élaborée? Que peuvent attendre en retour les donateurs potentiels?

G. Q. : La première étape a consisté à rencontrer une série de donateurs potentiels (élus locaux, dirigeants d'entreprise, particuliers) pour échanger de manière libre sur l'image de l'université à l'extérieur, leurs valeurs, les projets qu'ils aimeraient soutenir. La campagne a été construite à partir de ces échanges et c'est une première étape pour dépasser les cloisonnements qui diminuent

la capacité d'innovation de notre territoire. Dans cette logique de cohésion et de confiance à construire, la plus grande visibilité sera donnée, avec leur accord, aux soutiens des donateurs.

Des universités et des écoles françaises se sont déjà lancées dans ce type de campagne avec succès. Quels sont les atouts d'une université comme l'UVSQ?

G. Q. : En effet, le mécénat se développe dans l'enseignement supérieur, mais il profite aujourd'hui massivement aux grandes écoles, ajoutant une troisième inégalité – les dons – aux deux existantes, le profil sociologique des recrutés sur concours et les dotations par étudiant. L'UVSQ a décidé de faire valoir qu'elle est un atout pour les Yvelines, une université fortement professionnalisante avec des niches de recherche à un niveau mondial. Les difficultés budgétaires de l'année dernière sont même, paradoxalement, un atout : un patron m'a même confié que, à titre personnel, il miserait plus sur une jeune université – qui a démontré sa capacité de redressement dans un contexte contraint – que sur une institution qui gérerait son héritage.



© UVSQ

Bibliothèque
universitaire
de Saint-Quentin-
en-Yvelines



© Alexis Chézière

Comment êtes-vous organisés pour toucher les personnes que vous souhaitez cibler ?

G. Q. : Nous avons constitué deux comités d'ambassadeurs acquis à la cause de la campagne et prêts à donner du temps, de l'argent et surtout à ouvrir leurs réseaux et carnets d'adresses. L'un est constitué des personnels et *amis* (anciens personnels, partenaires, etc.) ; l'autre comprend des étudiants et des diplômés. Très investis dans l'accompagnement pratique et stratégique de la collecte, ils ont aussi à cœur d'obtenir des dons majeurs.

Faire un don

- * Sur le site internet de la Fondation UVSQ : www.fondation.uvsq.fr
- * Par chèque à l'ordre de *Fondation UVSQ*, à renvoyer à :
Fondation UVSQ, 55 avenue de Paris, 78035 Versailles Cedex

Les dons réalisés dans le cadre du comité de soutien de la bibliothèque universitaire des Yvelines sont déductibles des impôts sur le revenu (réduction d'impôts de 66 % du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable) et de l'ISF (réduction d'impôts de 75 % jusqu'à 50 000 €).

4 VISUELS POUR UNE CAMPAGNE ÉCLAIR

Avocat, médecin, ingénieur, professeur : quatre professions sont mises en scène dans cette campagne éclair « *Feriez-vous confiance à...* », quatre métiers auxquels forme, entre autres, l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines depuis plus de vingt ans.

- * **Objectif :** 300 000 €, soit 7 500 ouvrages à acquérir
- * **Objectif déjà atteint :** 11,5 %
- * **Calendrier :** du 13 octobre 2014 au 30 juin 2015



UVSQ
FONDATION
Accélérateur de changement

Feriez-vous confiance à votre avocat s'il n'avait jamais lu un livre de droit ?

La bibliothèque universitaire des Yvelines est au cœur de la formation des avocats.

Votre don permettra de développer les collections juridiques.

Faites un don

FONDATION UVSQ
55 avenue de Paris
78035 Versailles Cedex
www.fondation.uvsq.fr

UVSQ
FONDATION
Accélérateur de changement

Feriez-vous confiance à votre chirurgien s'il n'avait jamais lu un livre d'anatomie ?

La bibliothèque universitaire des Yvelines est au cœur de la formation des médecins.

Votre don permettra de développer les collections médicales.

Faites un don

FONDATION UVSQ
55 avenue de Paris
78035 Versailles Cedex
www.fondation.uvsq.fr

UVSQ
FONDATION
Accélérateur de changement

Pour voyager, feriez-vous confiance à un ingénieur qui n'aurait jamais lu un livre de génie mécanique ?

La bibliothèque universitaire des Yvelines est au cœur de la formation des ingénieurs et techniciens.

Votre don permettra de développer les collections scientifiques.

Faites un don

FONDATION UVSQ
55 avenue de Paris
78035 Versailles Cedex
www.fondation.uvsq.fr

UVSQ
FONDATION
Accélérateur de changement

Pour l'éducation de nos enfants, feriez-vous confiance à une enseignante qui n'aurait jamais lu un livre ?

La bibliothèque universitaire des Yvelines est au cœur de la formation des enseignants.

Votre don permettra de développer les collections pédagogiques.

Faites un don

FONDATION UVSQ
55 avenue de Paris
78035 Versailles Cedex
www.fondation.uvsq.fr



ÉTUDIANTS AUJOURD'HUI, PROFESSIONNELS DEMAIN

96 % des inscrits en master 2 Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Premier degré) ont été admis au concours de recrutement de professeurs des écoles. L'UVSQ se hisse également à la première place en maïeutique au classement des universités en Île-de-France. Et de nombreux étudiants en médecine se distinguent aux épreuves classantes nationales (ECN). Témoignages de lauréats.



Étudiants en médecine à l'UFR des sciences de la santé Simone-Veil à Guyancourt.

© Alexis Chézière



© DR

SANDRA CARDOSO,

ADMISE AU CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

« EN MASTER, LES STAGES SONT NOMBREUX ET TRÈS FORMATEURS »

« En septembre, j'ai fait ma première rentrée en tant que professeur des écoles stagiaire. Comme j'ai été bien classée au concours (110 sur 1000), j'ai été affectée dans le département de mon choix. J'enseigne dans une école maternelle d'Élancourt (Yvelines) à des élèves de petite section. C'est le niveau que je préfère, car on peut consacrer beaucoup de temps à la manipulation et aux arts visuels. Toute l'année, des enseignants-formateurs vont se succéder dans la classe pour observer mon travail. Si tout va bien, je serai titularisée à la fin de l'année. Je suis confiante, car j'ai été très bien formée à l'UVSQ. En master 2, j'ai enseigné toute l'année à une classe de grande section un jour par semaine. Un excellent entraînement. »



© DR

SÉGOLÈNE PERRINEAU,

ADMISE AUX ECN 2013 DE MÉDECINE

« MON CLASSEMENT M'A PERMIS DE CHOISIR MA SPÉCIALITÉ »

« Ce concours se prépare assidûment tout au long de l'externat (4^e, 5^e et 6^e années du cursus) et donne accès au troisième cycle des études médicales. Grâce à mon classement (41^e sur 8 001 étudiants), j'ai pu choisir ma ville d'affection et ma spécialité. Ma préférence allait à Paris et à la médecine interne. Cette spécialité s'exerce à l'hôpital et consiste en l'étude de pathologies complexes atteignant plusieurs organes ou les défenses de l'organisme. C'est grâce aux stages réalisés en externat (12 au total) que j'ai pu découvrir de nombreuses spécialités et arrêter mon choix sur la médecine interne. Ces stages nous sont fournis par l'université. Un véritable atout, car c'est durant ces immersions à l'hôpital que l'on apprend le plus. »

POP'TATOES : « FAST-GOOD » CRÉÉ PAR UN ANCIEN DE L'UVSQ

Diplômé du master 2 professionnel Stratégies de développement durable et responsabilité sociétale des entreprises (STRAT-RSE) de l'UVSQ, Antoine Lunel travaille deux ans comme analyste extra-financier, puis comme consultant en développement durable avant de réaliser son rêve : créer sa société avec son meilleur ami, une franchise de *fast-good* restaurant.

Le master 2 STRAT-RSE

Dispensé uniquement en apprentissage, ce master est classé parmi les meilleurs en Management de l'environnement et du développement durable au classement SMBC des meilleurs masters, MS et MBA 2014.

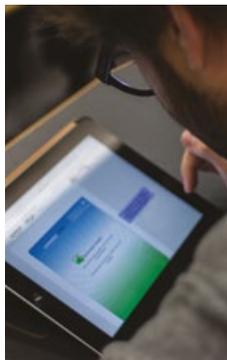
Il forme des professionnels dotés d'une double compétence : communicants au service du développement durable et capables d'analyser tous les aspects de cette problématique (phénomènes physiques et impacts économiques, sociaux, territoriaux, juridiques et politiques).

L'idée leur est venue à Moscou. À l'époque, Antoine Lunel est étudiant et séjourne en Russie avec des amis. Il découvre un concept qui marche très bien dans le pays : la pomme de terre garnie en version *fast-food*. « C'était bon, chaud, équilibré, pas cher et ça calait. Nous nous sommes dit que cela pourrait être intéressant d'importer le concept », se souvient-il. L'idée dans un coin de sa tête, Antoine rentre en France et décroche son master 2 STRAT-RSE à l'UVSQ. Il débute comme analyste extra-financier, puis devient consultant en développement durable. Deux jobs intéressants qui, malgré tout, ne le comblent pas. « Moi qui souhaitais travailler initialement dans le milieu associatif, je passais mes journées derrière un ordinateur alors que je rêvais de contacts humains », confie-t-il. En 2009, il plaque tout et lance avec un ami associé, Brice Vogel, la pomme

de terre en version *fast-good* restaurant. L'enseigne Pop'Tatoes est née. Épaulés par un chef cuisinier, les deux entrepreneurs élaborent des garnitures goûteuses et équilibrées, sans colorants ni additifs. Les pommes de terre sont issues de l'agriculture raisonnée. « Notre devise : manger sain et équilibré pour pas cher ! » Ils débutent à bord d'un *food truck* et font découvrir la pomme de terre à emporter à une clientèle parfois hésitante, mais, au final, conquise et rassasiée. Aujourd'hui, la franchise a pris son envol. Pop'Tatoes compte trois points de vente parisiens, une dizaine de salariés et mise sur l'événementiel pour accroître sa notoriété. « C'est une expérience humaine formidable. Tout va très vite. Je m'appuie tous les jours sur mes connaissances acquises à l'université. Ce sont des outils qui me font gagner du temps », conclut le jeune patron.



© UVSQ



© UVSQ

DES TABLETTES NUMÉRIQUES POUR PASSER LES EXAMENS DE MÉDECINE

Une révolution pédagogique est en marche à l'UFR des sciences de la santé Simone-Veil de l'UVSQ. Pour la première fois, en janvier 2014, des tablettes numériques ont été utilisées lors de deux examens blancs de médecine. Les cent vingt étudiants concernés ont eu à répondre à soixante-quinze questions contenues dans cinq dossiers progressifs et à quinze questions individuelles via leur tablette. Bilan ? Un gain de temps pour les étudiants et une correction facilitée pour les enseignants. « Les étudiants apprécient le concept de dossier progressif qui permet, même si l'on se trompe, de poursuivre le questionnaire sans être pénalisé », indique Olivier Dubourg, vice-doyen de l'UFR des sciences de la santé. Les 160 tablettes numériques acquises avec le financement de la CASQY devraient être, une nouvelle fois, utilisées lors des examens blancs des ECN de médecine en novembre 2015 et février 2016. L'objectif ? « Leur utilisation lors des vraies épreuves des ECN fin mai 2016, et, à terme, leur généralisation à l'ensemble des examens en médecine », répond le vice-doyen.



JULIE, APPRENTIE SAGE-FEMME

À 21 ans, Julie Caillard est étudiante en 3^e année de licence au sein du département de maïeutique de l'UVSQ. Entre cours d'obstétrique et de pédiatrie à l'université et expériences sur le terrain, la jeune fille découvre son futur métier avec passion.

Nous l'avons suivie lors de son stage en « suites de couches » à la maternité du centre hospitalier intercommunal de Poissy - Saint-Germain-en-Laye.



7h30 **Cheveux relevés en chignon, tenue blanche impeccable et sourire aux lèvres, Julie commence sa garde de douze heures en « suites de couches »,** le service de la maternité où séjournent les jeunes accouchées. Sur sa feuille de transmission figurent les noms des mamans et des bébés dont elle va s'occuper ce matin. Au programme : premier lever et examen des patientes quelques heures après l'accouchement. « *On vérifie les saignements et la position de l'utérus. On est attentifs aux signes d'hypertension* », précise l'étudiante.

10h **Dans la « 605 », une jeune maman se repose.** Assis à côté d'elle, le papa couve du regard le nourrisson, né quelques heures plus tôt. L'étudiante prend la tension de la patiente. « *Pas de maux de tête ? Pas de vertiges ?* » Elle lui palpe le ventre, puis procède à l'examen de l'utérus : « *Vous avez encore des petites contractions ?* » Julie lui délivre des antalgiques, puis l'accompagne jusqu'à la salle de bains : « *C'est bon, vous sentez bien vos jambes ?* » La maman semble en forme.

« *C'est parfait. Je reviendrai vous voir plus tard.* » Souriante et parfaitement à l'aise, Julie agit en vraie professionnelle, ravie de mettre en pratique ses cours d'obstétrique. Tout au long de l'année, l'étudiante va ainsi alterner trois semaines de théorie à l'université et quatre semaines de pratique sur le terrain. Six stages sont prévus : un en suites de couches, trois en salle d'accouchement, un en consultation et le dernier aux côtés d'une sage-femme exerçant en libéral.

14h **Après une pause déjeuner bien méritée, c'est l'heure des transmissions entre sages-femmes** et auxiliaires de puériculture. Julie est la seule stagiaire dans le service et l'équipe est aux petits soins. « *Elle était nickel ta perf' ce matin* », observe une collègue. « *Cet après-midi, je vais t'expliquer la procédure à suivre pour réaliser le test de Guthrie* », ajoute une autre. Durant quatre semaines, les sages-femmes du service vont accompagner Julie dans son apprentissage. « *Je peux déjà réaliser certains gestes seule. Pour d'autres, je suis accompagnée d'une sage-femme. Dans tous les cas, je peux les appeler en cas d'interrogation ou de doute* », précise-t-elle.

16h **L'heure des visites bat son plein.** Dans le couloir, les familles, tout sourire, se hâtent vers les chambres. Le visage caché derrière un immense bouquet de fleurs, une petite fille presse le pas pour retrouver sa maman et découvrir le *bébé*. Dans la salle de soins des nouveau-nés, un prélèvement de sang – nécessaire au test de Guthrie – va être effectué sur un bébé. La maman semble inquiète. « *Ne vous inquiétez pas, il n'aura pas mal* », rassure l'étudiante. Une sage-femme expérimentée lui montre les gestes précis à effectuer. Julie enregistre les informations. Concentrée.

19h30 **Fin de garde pour Julie. Toutes les informations relatives aux patientes ont été transmises à l'équipe de nuit.** Raviée des 12 heures passées, l'étudiante accuse néanmoins le coup. « *C'est un rythme. Il faut bien deux à trois ans pour s'y habituer* », confie-t-elle. Mais pas de quoi entamer sa motivation. « *J'aime le contact avec les patientes, le travail en équipe et l'émotion des parents, notamment en salle d'accouchement**.* C'est magique. »

LES ÉTUDIANTES SAGES-FEMMES FORMÉES À L'ÉTHIQUE « APPLIQUÉE »

Depuis la rentrée 2014, les étudiantes en L3, M1 et M2* maïeutique de l'UVSQ peuvent choisir dans leur unité d'enseignement (UE) optionnelle un enseignement à l'éthique. « *70 étudiantes sont déjà inscrites. Ce qui représente un peu plus de la moitié des effectifs des trois promotions* », se réjouit Christine Etchemendigaray, directrice du département de

maïeutique. Si cet enseignement séduit autant, c'est parce qu'il est totalement innovant. Innovant par son format : « *C'est la première fois qu'un tel enseignement est proposé en continu, de la L3 au M2** », souligne Grégoire Moutel, maître de conférences à l'École des hautes études en santé publique et responsable du programme maïeutique à l'UFR des sciences de la santé Simone-Veil. Innovant par son approche pédagogique. « *Les participants sont mis en situation d'autoréflexion non guidée*, explique-t-il. *On leur soumet une situation clinique réelle et on leur demande de débattre seuls, à l'instar d'un comité d'éthique. Le but est de faire émerger le questionnement libre, de favoriser la réflexion. À l'issue de la discussion, un rapporteur désigné par le groupe expose aux enseignants les éléments du débat. Une discussion sur les contradictions et les conflits de valeurs levés s'ensuit avec, à la clef, la résolution ou non du problème.* » Au total, chaque promotion prendra part à une dizaine de débats dans l'année. « *Toutes les questions d'éthique – IVG, accouchement sous X, homoparentalité – pouvant se poser à une future sage-femme seront abordées* », précise la directrice. La finalité ? Apprendre aux étudiantes à réfléchir en équipe sur des cas cliniques spécifiques et à accompagner au mieux les patients dans le respect de leurs droits.

** Julie a effectué des stages d'observation en L2*, et réalisé, à cette occasion, son premier accouchement à quatre mains avec une sage-femme expérimentée.



© Laurent Arduin

* L1, L2, et L3 : 1^{re}, 2^e et 3^e année de licence ; M1 et M2 : 1^{re} et 2^e année de master.



© Université Paris-Saclay



L'université
Paris-Saclay
en marche !

p. 4

LONGTEMPS, VERSAILLES N'A PAS EU
DE PLACE DANS L'HISTORIOGRAPHIE
FRANÇAISE

p. 23



© Dabera



MODULE
D'AJOUT DE CO₂
POUR SIMULER
L'ATMOSPHÈRE
SUR MARS

p. 20

« J'aime le contact avec
les patientes, le travail
en équipe et l'émotion
des parents, notamment
en salle d'accouchement.
C'est magique. »

p. 29

Un **FabLab** au service des entrepreneurs (PME, TPE, diplômés)

Le meilleur de l'expertise scientifique universitaire
et des équipements de haute technologie :

- conception optimale et prototypage de pièces mécaniques
- mobilité et handicap
- maquettage numérique du patrimoine architectural
- conception d'hologrammes
- réalisation d'œuvres axées sur la lumière
- maquettage expérimental pour l'optimisation de la production d'électricité (générateur solaire ou éolien)
- *smart city*
- sécurisation et *privacy* des applications pour les utilisateurs
- cosmétique et extraction de matières naturelles pour la parfumerie et l'agroalimentaire
- l'eau dans la ville

CONTACT
versailles-scienceslab@uvsq.fr

**VERSAILLES
SCIENCES LAB**

© Alexis Chézère

FORMATION CONTINUE

**1 expertise
=
1 diplôme***

UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES



université PARIS-SACLAY

management
droit
informatique
robotique
santé
matériaux
mécatronique
chimie
développement durable
handicap
langues
mathématiques
etc.

La compétence de vos salariés mérite une validation universitaire

- Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Diplômes universitaires (DU)
- Coconstruction de formations
- Certificat de compétences
- Passerelle vers les diplômes nationaux
- Accompagnement sur mesure

www.formation-continue.uvsq.fr

contact.fc@uvsq.fr

01 39 25 46 84

* Les diplômes de l'UVSQ sont accessibles en formation continue

© iStock Webphotographer



UVSQ
FONDATION
Accélérateur de changement



**Feriez-vous confiance
à votre chirurgien
s'il n'avait jamais lu
un livre d'anatomie ?**

**La bibliothèque
universitaire des Yvelines
est au cœur de la
formation des médecins.**

**Votre don permettra
de développer les
collections médicales.**

Faites un don

**Fondation UVSQ
55 avenue de Paris
78035 Versailles Cedex**

www.fondation.uvsq.fr

*Hôpital Mignot
de Versailles
© Laurent Arduin*